

PELLANDRIUM AQUATICUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : **Œnanthe phellandrium**

La drogue Phellandrium aquaticum est constituée par le fruit « récolté à maturité » de *Œnanthe aquatica* (L.) Poiret (*Œnanthe phellandrium* Lamk.).

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Le fruit de *Œnanthe aquatica* (L.) Poiret ovoïde, atténué au sommet, de 5 mm de long sur 2 mm de large est brun-rouge, luisant, glabre, couronné par les dents du calice très petites et terminé par des styles courts. Les méricarpes, généralement soudés l'un à l'autre, possèdent 6 canaux sécréteurs : 4 localisés dans les vallécules qui séparent les côtes, 2 à la face commissurale.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de Phellandrium aquaticum est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du fruit « récolté à maturité » de *Œnanthe aquatica* (L.) Poiret, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun-orange.

IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de teinture mère de Phellandrium aquaticum, ajoutez 1 mL d'eau R. Il se forme un trouble.
- B. À 1 mL de teinture mère de Phellandrium aquaticum, ajoutez 1 mL d'acide chlorhydrique R et quelques cristaux de résorcinol R. Chauffez. Il se développe une coloration rouge.
- C. À 1 mL de teinture mère de Phellandrium aquaticum, ajoutez 0,5 mL d'une solution de furfural R à 2 pour cent V/V dans l'éthanol R et goutte à goutte de l'acide sulfurique R. Il apparaît une coloration verte devenant bleue puis violette.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60,0 pour cent V/V à 70,0 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,7 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Solution à examiner (a). Teinture mère de *Phellandrium aquaticum* à examiner.

Solution à examiner (b). Agitez 10 mL de la teinture mère de *Phellandrium aquaticum* avec 20 mL de *chlorure de méthylène R*. Évaporez la phase organique au bain-marie. Reprenez le résidu par 1 mL d'*éthanol R*.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg d'*acide caféique R* dans de l'*éthanol à 70 pour cent V/V R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Diluez 10 µL de *citral R* dans de l'*éthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner (a) et 5µL de la solution témoin (a). Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 10 volumes d'*eau R*, de 10 volumes d'*acide formique anhydre R* et de 80 volumes d'*acétate d'éthyle R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner (a) présente une bande de fluorescence bleue semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Il présente également une bande de fluorescence brun pâle de R_f voisin de 0,30, une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,40, une bande de fluorescence brune de R_f voisin de 0,60 et une bande de fluorescence rouge clair voisine du front du solvant. Pulvérisez une *solution de diphenylborate d'aminoéthanol R* à 1 pour cent m/V dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner (a) présente une bande de fluorescence verte semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Il présente également 2 bandes de fluorescence orange clair de R_f voisin de 0,30 et 0,60 et une bande de fluorescence jaune clair de R_f voisin de 0,90.

Procédez à une deuxième chromatographie. Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner (b) et 10 µL de la solution témoin (b). Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 7 volumes d'*acétate d'éthyle R* et de 93 volumes de *toluène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez la *solution d'aldéhyde anisique R* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b) présente une bande violette de R_f voisin de 0,50. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner (b) présente une bande gris sombre de R_f voisin de 0,10, une bande rose-violet de R_f voisin de 0,15, une bande violet foncé de R_f voisin de 0,20, une bande violette de R_f voisin de 0,30, une bande grise de R_f voisin de 0,35, une bande brune de R_f voisin de 0,50, une bande gris-brun de R_f voisin de 0,75, une bande violette de R_f voisin de 0,85 et une bande gris-brun de R_f voisin de 0,95

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.